



Pour citer cet article :

Tortelier (G.), Entretien de Guy Sinoir, Saint Briec, janvier 1978 ,39p.



ENTRETIEN avec Monsieur SINOIR

Psychologue honoraire, ancien Inspecteur de l'Education Surveillée

Propos recueillis par G. TORTELIER :

- Alors la question que vous venez de me poser, c'est de vous raconter l'histoire des Consultations d'Orientation éducative de l'Education Surveillée ?

- C'est cela !

- Alors je vais d'abord vous donner une esquisse... comment c'est venu au monde et la genèse.... Il y a deux raisons pour que ce soit venu au monde : la première c'est qu'il y avait besoin de ces Consultations qui ne soient pas des Internats et la deuxième c'est que j'étais assez bien préparé à les concevoir et à les réaliser.

Alors là il y a deux parties. La situation tient en ceci : pendant la guerre... je suis entré à l'Education Surveillée en 1944 comme Conseiller psychologique de la nouvelle réforme de l'Education Surveillée... mes attributions étaient très larges puisque c'était à moi de les définir. Alors j'ai eu à commencer mon travail en inspectant ce qu'on appelait et qui existait à ce moment-là des Centres d'accueil.

Le grand rêve de l'Education Surveillée c'était de supprimer la prison des mineurs. Un centre d'accueil était des petits bâtiments qui servaient d'internat pour entreposer les mineurs au lieu de les mettre en prison. On s'est rendu compte que du moment qu'ils étaient là c'était pour essayer de voir de quoi il retournait et on a eu l'initiative tout de suite et l'idée d'y installer du personnel d'Education, pas tellement pour les éduquer mais comme personnel d'encadrement par/ce qu'il n'y avait à ce moment-là comme fonctionnaire que des éducateurs, et puis d'y faire venir à l'occasion des psychiatres, des médecins de médecine générale et des psychologues qui commençaient à se propulser dans l'air.

Alors nous avons eu comme cela un Centre d'Accueil à qui était organisé dans un ancien orphelinat maçonnique.....dans le 7ème arrondissement ou 8ème



qui était installé dans un ancien collège de Jésuites. Alors le collège de Jésuites était rue de Madrid et puis un autre, un peu plus tard a été organisé dans un fragment d'une caserne de Gendarmerie, au Fort de je ne sais plus.... Alors il s'agissait donc d'internats dans lesquels il y avait un embryon de service d'examen de la personnalité. Mais pendant ce temps-là j'étais chargé de fonder et d'ouvrir le Centre d'Observation de Savigny-sur-Orge, c'est-à-dire de la concevoir et de concevoir la méthode d'observation, c'est-à-dire la désignation exacte du contenu des différents postes d'observation et la conception du dossier d'ensemble avec les sous-dossiers qui se ramenaient aux dossiers d'observation.

- Vous y étiez en quelle année ?

- Oh, c'était en 44-45. J'ai ouvert le service en... 44 et j'ai lâché en 46 !

Ce Centre d'Observation était un internat. Ça remplaçait vraiment la prison. C'était plus étoffé en personnel, en capacité de logement et en organisation que ne l'étaient les Centres d'Accueil qui constituaient des brouillons si vous voulez... des essais, mais c'était des internats.

Le travail fait était fait pour les juges. L'ensemble des gens, des observateurs se réunissait en réunion de synthèse et donnait les résultats aux juges. C'était très lourd, parce que pour pouvoir observer le mineur il fallait le mettre en Internat, alors très rapidement on s'est aperçu évidemment qu'il fallait faire autre chose. Alors je me suis employé à faire autre chose. Alors l'autre élément de faciliter la chose c'était ma formation professionnelle.

Je suis un psychologue.... un philosophe qui, pour raisons de santé, a laissé tomber sa philosophie et qui par orientation de goût identique si vous voulez s'est orienté vers la psychologie. Mais j'avais dix ans de plus que les copains avec lesquels je faisais de la psychologie, ce qui peut me qualifier pour être tout de suite utilisé à quelque chose.

Alors j'ai commencé, après avoir fait l'Institut d'Orientation et l'Institut de Psychologie... juste ce qu'il

fallait pour être qualifié... J'ai commencé par faire de l'orientation professionnelle en France pendant 13 ans, à l'occasion de quoi j'ai fondé cinq Services d'Orientation professionnelle à travers la France.

- Donc vous avez une longue expérience ?

- J'avais une certaine expérience ! Mais alors l'expérience véritable que j'ai eue concernant la Consultation, c'est que l'orientation professionnelle était très vaseuse. Elle avait été inventée un peu avant la guerre par l'Enseignement technique qui a un esprit abominablement primaire, utilitaire et des arrières-pensées politiques, vous comprenez moi je faisais là-dedans un peu le bonhomme qui, comment dirais-je, crachait dans la soupe, parce que j'ai écrit un petit bouquin sur l'Orientation professionnelle, dans la collection Que Sais-je, dont je vous recommande la lecture encore qu'il soit épuisé et qui évidemment situait l'orientation professionnelle sur un plan infiniment plus vaste que cela et en particulier, précisément, j'avais des horizons sur le fait que, selon les circonstances, le conseil qu'on venait vous demander en orientation professionnelle était tout simplement un conseil d'orientation éducative et en particulier pendant la guerre cela s'est trouvé très souvent, parce que nous avions des femmes de prisonniers qui se débrouillaient comme elles pouvaient avec les problèmes de leurs gosses et qui, sous prétexte d'orientation professionnelle, venaient nous voir. Comme il n'y avait pas d'autres Consultations d'orientation éducative, sauf des trucs d'origine médicale et psychiatrique, j'ai eu l'occasion à ce moment-là de découvrir l'orientation éducative le plus simplement du monde. Avec un gosse de 10 ans, sous le couvert de son orientation professionnelle, ce qui l'amusait, on pouvait faire de l'orientation éducative. Alors j'ai fait là en même temps l'apprentissage de l'orientation éducative, de l'idée de l'orientation éducative et de la façon de s'y prendre plus ou moins.

Donc, c'est mon expérience personnelle et ma formation qui m'ont mis en situation de pouvoir engendrer la notion d'orientation éducative, compte tenu qu'on en avait besoin.

Alors il s'est trouvé que, ayant quitté le Centre d'Orientation pour entrer au Ministère, j'ai pu à ce moment-là agir à l'intérieur du Ministère pour faire une tentative d'ouverture de Centre d'Orientation Educative.

- Vous êtes entré au Ministère à ce moment-là... vous voulez- dire ?...

- en 46, mais au Ministère, comme Conseiller technique dans les bureaux du Ministère !

- C'est cela, comme Inspecteur !

- Non ! Je le suis devenu bien plus tard.... comme Conseiller technique de psychologie, comme conseiller... le type qui apportait la psychologie et qui disait en quoi cela consistait. Il y avait à faire, parce qu'avec les Magistrats c'était nouveau !

Alors j'ai donc profité de ce que j'étais au Ministère pour faire quelque chose, puisque dans le Centre d'Observation j'étais un successeur et qui fonctionnait tout seul. Je me suis donc lancé là-dedans et alors j'ai bénéficié de l'antériorité de mon expérience parce que j'ai tenté de transformer mon ancien Centre d'Orientation professionnelle en Centre d'Orientation Educative en même temps, autrement dit dans les mêmes bâtiments, avec mon successeur, ma successeur que j'avais formée, nous avons tenté de faire un début de Centre d'Orientation Educative ce qui nous a donné l'occasion, non pas de le réaliser mais de le concevoir et puis ça a "foiré".

- De quels bâtiments parlez-vous ?

- Eh bien, c'était le Centre d'Orientation du 17ème arrondissement qui se trouvait rue des Appennins, dont j'étais le Directeur... j'avais été le Directeur-fondateur et puis j'avais quitté pour entrer au Ministère. C'était ma collaboratrice qui avait pris ma succession.

Alors il s'est trouvé donc que j'ai lancé cela et que l'Inspecteur de l'Orientation professionnelle de l'Enseignement technique s'est précipité à pieds joints... parce que l'Enseignement technique avait une habilité extraordinaire de se mettre partout... alors sous le couvert de l'Orientation professionnelle mettre les pieds à la Justice et à l'Enfance délinquante, c'était un bonheur pour eux.

Malheureusement ça a "foiré" parce que le propriétaire du bâtiment a voulu récupérer pour lui le rez-de-chaussée, cela devenait trop petit pour faire autre chose en plus et moi j'ai refusé de poursuivre. Donc ça ne s'est pas réalisé à l'intérieur de l'Enseignement technique, il nous restait donc à le réaliser ailleurs, alors il s'est trouvé que nous avions un bâtiment disponible dans la rue de l'Arbre Sec, dans un appartement très moche d'ailleurs, un appartement qui avait servi de cantine aux gens du Ministère de la Justice et on l'a transformé en bâtiment de Consultation d'Orientation éducative ouvert au public... sur convocation du Juge d'ailleurs en général, vous comprenez, mais enfin ouvert au public à la rigueur si vous voulez, mais c'était plutôt sur l'envoi du Juge... des gosses restant externes chez eux et trouvant dans ce local la convergence des différentes disciplines d'examens.

- C'était la première Consultation ?

- Cela a été la première ! Alors il y a eu un problème de dénomination, parce que les Juges des Enfants avaient à ce moment-là la possibilité d'envoyer des gosses en Consultation, sans passer par le Centre d'Observation. Evidemment ils se sont assez allumés à cela, parce que les Juges des Enfants, à ce moment-là, étaient allumés par la Réforme. Alors il y a eu des petites bagarres de dénomination.... Je suis très fier d'avoir inventé la notion d'Orientation éducative, elle décollait tout juste en parallèle de la notion d'orientation professionnelle mais elle situait bien le problème en dehors du souci du choix professionnel pour toute autre chose.

Alors j'ai eu des petites bagarres. Le sieur CHAZAL dont vous entendrez peut-être parler était à ce moment-là un Juge des Enfants perturbateur, perturbant... qui se faisait souvent remarquer. Il est maintenant Conseiller à la Cour de Cass. C'est tout-à-fait ce qu'il lui faut. Il doit se taire, parce qu'à la Cour de Cass. ils se taisent... ils sont invités à se taire... Il a voulu faire un... je ne sais pas quoi... et puis il y avait un certain FUSAIN, qui est maintenant Juge dans un... Président du Tribunal ou je ne sais pas quoi à Nanterre ou quelque chose commé ça qui a voulu.....

Enfin, j'ai fini par me bagarrer et j'ai gagné la partie. Puis il y a eu un troisième qui est maintenant à la Cour d'Appel, qui était un ancien scout et qui voulait absolument que ça s'appelle aussi " Action Educative ". Il n'avait rien compris du tout... Il n'avait pas compris que c'était un Centre de Consultation et que ce n'était pas un centre d'action éducative. Il n'y a pas d'action à exercer à cet ordre-là ! Il n'y avait d'autant moins besoin d'action qu'il existait déjà les Délégués à la Liberté Surveillée et que l'action éducative au sein du Tribunal, c'était le délégué à la Liberté Surveillée. Ca existait déjà !...

Alors j'ai donc sauvé ma dénomination. J'en suis très fier et je tiens... comment dirais-je ?... à ce que la postérité se rappelle que je me suis battu pour cela. Parce qu'on m'a un peu tiré dans les pattes....

Donc il n'y avait plus qu'à la concevoir !... Alors la concevoir, ça consiste à trouver quelqu'un de malin qui tienne la Consultation et puis à bloquer... ah oui, il n'y avait pas de fonctionnaires... les Psychologues ne pouvaient pas être fonctionnaires et alors j'avais été amené un jour, par l'inspiration de mon Directeur, à inventer l'examen psychologique parmi les expertises prévues par les Tribunaux pour les mineurs délinquants. J'ai rédigé un papier en 3/4 d'heure et j'ai créé, entre l'examen de médecine générale et l'examen psychiatrique, l'examen psychologique. Entre temps, on m'a joué un tour de cochon parce que comme "ils" se référaient à la loi de 45 qui parlait de médico-psychologique, on l'a baptisé médico et psychologique, ce qui a permis aux psychiatres d'y mettre le nez et même d'en faire, alors qu'ils ne sont pas qualifiés pour faire des examens psychologiques.

- C'est très important, parce que...

- C'est extrêmement important ! Je pourrais vous citer un cas où j'ai trouvé dans une maison que nous avons à La Roche sur-Yon je crois... non ! aux Sables d'Olonne... nous avons eu un Centre aux Sables d'Olonne... où j'ai trouvé dans un dossier, de deux Psychiâtres différents, un examen psychologique et un examen psychiatrique, l'examen psychologique ayant suivi l'exame

psychiatrique. Dans le premier cas, pour le même gosse hein ?.. dans le premier cas les deux examens avaient été faits à six mois de distance ; dans le deuxième cas, à 24 Heures de distance !... Le type avait touché double traitement pour faire deux examens et il n'était pas qualifié pour faire l'examen psychologique.... cela n'a pas d'importance !....

Alors on a donc lancé, et on a eu la veine là de tomber, comme Directrice, sur une femme que je vous conseille de voir, à moins que vous l'ayiez rencontrée.. Vous n'avez pas entendu parler de Madame LARBAUD ? qui a été la première Directrice, extrêmement astucieuse, très sympa, très fine, très liante. Elle a dû être Directrice là-bas 4, 5 ans... quelque chose comme ça.... et il faut évidemment que vous la voyiez parce que moi je vous indique la genèse... la genèse... Je ne peux plus vous dire maintenant comment ça a fonctionné, mais si elle veut bien faire un effort, elle peut vous raconter la naissance fonctionnelle exacte du premier Centre d'Orientation Educative : celui de l'Arbre Sec.

Alors je vous donne ses coordonnées : elle est la femme du Directeur de Fay-les-Nemours qui est un établissement de l'Education Surveillée. Il s'appelle LARBAUD , autrement dit, vous téléphonez à Madame LARBAUD . Vous logez encore au Centre ce soir ?

- Non... enfin, je suis sur Paris !

- Eh bien, il faudrait lui téléphoner... vous demandez au Centre son numéro de téléphone et puis tâchez d'entrer en relation avec elle. Dites-lui que c'est moi qui vous conseille de la voir... Parce que là vous aurez la partie historique que je ne peux pas vous raconter... avec les difficultés, les mises au point nécessaires... ce sont deux espèces de choses, vous comprenez ? Ca je ne l'ai pas présent à l'esprit... Ce n'est pas moi qui dirigeais ! Voyez le problème !...

Voilà !... Ca c'est pour ce qui a été la genèse ! Alor je résume : La genèse est venue du besoin que nous avons d'avoir des Services ouverts, d'avoir un système qui nous permette... ah oui... d'accrocher les psychologues qui n'étaient pas fonctionnaires à un système qui puisse les rétribuer, et c'était

l'expertise prévue par le Juge des Enfants, vous comprenez ? Par la suite, on en a fait des apprentis-fonctionnaires... enfin ce que vous êtes maintenant... avec un traitement fixe.

- Oui ! Enfin, nous sommes contractuels en fait. Nous ne sommes pas encore fonctionnaires !

- Oui, je sais... Vous n'êtes pas fonctionnaires.... mais enfin... enfin c'était un cadre de contractuel analogue à ce qu'on appelle les Agents techniques !

Donc vous avez la situation, la nécessité et puis le fait que c'est tombé sur un bonhomme que ça intéressait à faire qui pouvait le faire, parce qu'il y a un décalque de la technique d'orientation professionnelle, doublé d'un décalque de la technique du Centre d'observation interne, l'internat... vous voyez le truc ?... Alors là j'ai eu un travail important à faire, intéressant... et il fallait tout ce combiné de choses... que quelqu'un puisse le faire. Après ça a pu se copier ou s'améliorer, je n'en sais rien, mais...

Bon !... il y a d'abord ça.... alors l'essai a donc consisté à installer le Centre de la rue de l'Arbre sec. Madame vous donnera les pépins et les difficultés... et on l'a eu ce premier à fonctionner. Par la suite on en a pu faire d'autres en France.

- en quelle année à peu près ?

- Oh, c'était dans les années 48-49.... 48-49-50.... Attendez un peu ! Non... 48-49-50..... Le papier que j'ai fait pour le Ministère était daté de 51..... Mais cela a dû commencer avant. Je suis persuadé que ça a commencé en 49-50.... Je pense. Enfin, vous vérifierez auprès d'elle, parce que ça alors... vraiment, ça c'est dépassé !...

- Alors là j'apprends quelque chose parce que je croyais que les Consultations en fait avaient commencé en 57-58!

- Ca dépend où !....

- Oui, mais d'une manière générale !

- Ah non !... non ! Celle-là était certainement avant. très très certainement avant... Je pense... il me semble... Enfin peut-être que ma mémoire me fait.... mais je pense... certainement avant !

- Parce que j'ai lu un texte de Monsieur MICHARD qui datait de 57...

- Oui, mais MICHARD est venu après... Il s'est installé là-dedans après, mon ami MICHARD, vous comprenez ? Il s'est installé quand le mouvement a été donné. Moi je vous parle de la fondation, de la conception de la fondation, des premiers essais... Ce n'est pas lui qui l'a fait !... Il n'était pas d'accord sur mon papier de rétribution par expertise. Il voulait absolument en faire des fonctionnaires... Parce que lui est fonctionnaire... il est bien sympa d'ailleurs... c'est un bon ami... mais il est fonctionnaire de l'Education Nationale jusqu'au bout des doigts, vous comprenez ? Alors il voulait que tout le monde soit fonctionnaire. On ne pouvait pas... on ne pouvait pas... d'autant que les Juges ne savent pas ce que c'est qu'un psychologue, les pauvres gens !... Alors au Ministère de la Justice qui est pourri de Juges, vous comprenez, au point-de-vue esprit administratif ils ne pouvaient pas s'en sortir. Il fallait vraiment une audace... Il a fallu que le Directeur de l'Education Surveillée... enfin Sous-Directeur à ce moment-là... qui est devenu Directeur après, dont le nom doit passer à la postérité, qui s'appelait Pierre CECCALDI, a très bien pigé du premier coup ce qu'il fallait faire pour me soutenir dans cet effort-là et pour aller jusqu'au bout... et puis avec COSTA, le premier Directeur, ils m'ont très bien poussé à la roue, parce que... enfin ça s'est fait entre gens qui voulaient bien que ça aille mieux... mais je pense que ça a dû être fait à cette époque-là. Je ne dois pas me tromper de beaucoup.

- Et y a t-il eu plusieurs Consultations, autres que celle de l'Arbre Sec ?

- Ah, bien, ça je ne peux pas vous dire... ahj il y en a eu en France, mais je ne les ai pas présentes à l'esprit. Je ne m'en suis pas occupé, il n'y avait plus qu'à les déclouer ! Il y en a eu, puisque je suis allé les fonder... juste... mais alors ça s'est sans intérêt. Vous pourrez demander à ce moment-là à quelqu'un de vous en parler... Oui, il y en a eu... J'ai

dû en fonder une à Toulouse... J'ai dû aller en fonder une à Strasbourg... à Marseille... à Marseille elle était englobée dans le Centre de, comment dirais-je ?... des Chute-Lavies..... quelque chose comme ça. Là où il y avait déjà un établissement assez bien équipé au point-de-vue administratif, on pouvait charger l'établissement en question de fonder sa Consultation. C'était une histoire de local à la rigueur, vous comprenez... de personnel.

- Vous interveniez toujours en tant que Conseiller technique ?

- Ah bien, c'était ça mon travail.... C'était de suggérer aux gens de faire l'idée, le machin et de leur dire comment faire... D'ailleurs j'avais été nommé au Centre d'Observation de Paris par le Directeur de la Pénitenciaire d'alors - parce qu'à ce moment-là nous dépendions de la Pénitenciaire - sur le vu du dossier d'Observation que j'avais conçu pour le Centre d'Observation..... mais c'était du travail de Psychologue qui voulait faire quelque chose de pratique, vous comprenez ? Alors ça leur en avait fichu suffisamment plein la vue pour qu'ils ne discutent pas davantage ma qualification. C'est CECCALDI qui me l'avait dit : "Allez-y.. parlez, allez-y carrément, vous êtes libre !..." et j'ai été libre, ça il n'y a pas de doute !... On m'a fichu à la porte après parce que j'étais mauvais administrateur, mais je ne vois pas comment un Psychologue peut rester digne de sa propre personnalité en étant en même temps Administrateur et Psychologue, parce que vraiment alors là....

Voilà ! eh bien, je crois que c'est tout ce que j'avais à vous dire, en ce sens que je vais retourner mon papier, on verra bien.

Alors je vous ai parlé de la dénomination... Bon, il y a eu alors les problèmes de qualification des personnels administrativement parlant. Je vous y ai fait allusion tout-à-l'heure en créant l'examen psychologique, expertise prévue par le Magistrat. Ça s'est amélioré depuis parce que MICHARD est arrivé à pousser à la roue pour qu'on ait des contractuels. Moi je voulais bien, moi, des contractuels, cela ne me gênait pas du tout

encore que j'avais une arrière-idée... non, j'avais une arrière-pensée, mais MICHARD n'a pas pu la comprendre, il était gentiment et sympathiquement fonctionnaire jusqu'au bout des ongles, je vous l'ai déjà dit. J'aurais voulu que mes psychologues ne soient pas que psychologues de délinquants.

Je pense que la formation vraie d'un psychologue c'est d'avoir plusieurs registres de la vie psychologique dans son programme. Il ne peut pas tout faire, mais s'il s'occupait d'autre chose, d'autres problèmes que des problèmes de gosses..... Par exemple des problèmes d'adultes, en même temps qu'il s'occupe des problèmes de gosses délinquants..... Si, en même temps que de gosses délinquants, il peut y avoir des problèmes de gosses non délinquants, cela peut lui faire une capacité d'adaptation intellectuelle aux réalités de chacun infiniment supérieure à ce qu'il a s'il s'enferme dans un Centre pour ne faire que de la délinquance. C'est une ânerie de vouloir qu'il ne fasse que de la délinquance ! Vous voyez ce que je veux dire ? Parce qu'il s'y confine... alors on voit très bien une petite demoiselle qui se confine là-dedans et puis c'est tout et puis "ils" n'en sortent pas.... et pour ça il ne fallait pas qu'ils soient fonctionnaires, il ne fallait même pas qu'ils soient contractuels. Il fallait qu'ils soient contractuels à la petite semaine dans un Centre de Consultation, en étant autre chose ailleurs. Il y en a d'ailleurs qui l'ont réalisé, tout simplement, sans demander à personne comment il fallait le faire. C'est comme ça qu'il faut faire mais je ne pouvais pas le crier très fort, parce que cela ne faisait pas administratif, vous voyez ce que je veux dire ?.... Mais c'est comme ça qu'il fallait faire !

Alors donc il y avait le problème du statut du personnel technique qui s'est résolu comme il a pu, enfin je vais vous donner un exemple.... et le statut du personnel lui-même, car c'était une fondation, c'était une révolution... dans le cadre judiciaire c'était une révolution.... alors avec la notion de contractuel..... Il y avait des contractuels partout. Moi j'étais contractuel... J'avais un traitement de Magistrat mais j'étais un contractuel. On ne pouvait pas m'élever à la dignité de Magistrat car enfin je n'étais pas Magistrat... J'étais à l'étage en-

dessous ! C'est très net... très amusant, mais très net !...

- Vous aviez un traitement de Magistrat ?

- J'avais un traitement de Magistrat, j'avais un post budgétaire de Magistrat. Oui, c'est ça qu'il fallait parce que j'étais au Ministère mais administrativement j'étais contractuel.

- C'est ça !

- Et j'ai une retraite de contractuel. C'est un peu moins qu'une retraite de Magistrat pour le même traitement. C'est comme ça ! Alors c'est pour ça que vous avez un mal de chien à obtenir.... parce que d'abord la profession de psychologue n'ayant pas été, sur le plan national, encore nettement définie, il y a des tas de gens qui ne veulent pas en entendre parler. Vous vous "démerdez" mal tous que vous en êtes. Il n'y en a pas un qui a encore su porter des culottes bien hautes et bien vigoureuses, des culottes de cuir bien robustes pour leur faire gagner la partie..... et comme ça dure depuis 30 ans maintenant, vous comprenez, vous avez pris la mauvaise habitude de vous faire avoir... Moi j'ai essayé...

- Je voudrais bien que les collègues vous entendent !

- J'ai essayé mais dans ma petite sphère. Alors je suis tombé sur un Procureur général, Directeur de je ne sais plus quoi... Qu'est-ce qu'il était celui-là ?... Eh bien il était Procureur général de la Cour de Cassation !... Curieux de me souvenir, il m'a tiré dans les pattes.

Alors, je vous signale entre parenthèses que ce petit papier que j'ai rédigé, qui créait de toute pièce l'expertise psychologique prévue par un Juge d'enfants pour les mineurs, a servi tel quel de modèle, m'a dit l'auteur de la chose, pour la création de l'expertise psychologique par le Juge d'Instruction pour les adultes. C'est lui-même qui, me racontant dans un colloque, est venu gentiment me dire : "J'ai utilisé votre papier je veux vous en avertir. Je n'ai rien eu à retoucher.... C'était exactement ce qu'il fallait !". Autrement dit, c'est un papier rédigé par un Psychologue qui autorise maintenant un Juge d'Instruction à demander l'expertise psychologique qui doit s'appeler aussi bêtement médico-psychologique. C'est une confusion ! Je suis donc aussi auteur de cela indirectement !

- En avez-vous un exemplaire ?

- Ah, je ne sais pas où c'est maintenant !.... Mais l'exemplaire vous devez le trouver. C'est un imprimé qui circule dans les Tribunaux. Vous n'avez qu'à le demander dans votre Tribunal... Ca a été publié, ce sont des documents blancs qui sont publiés dans une reliure qu'ils rechargent au fur et à mesure que les textes changent. Alors vous n'avez qu'à demander les documents officiels du Ministère de la Justice concernant l'organisation de votre Tribunal. Vous travaillez au Tribunal de S..... ?

- C'est ça oui !

- Eh oui... Vous devriez l'avoir d'ailleurs, vous devriez avoir un exemplaire pour votre propre documentation. C'est paru en 51 !

- En 51 ?...

- Oui, en 51 ! Alors bien entendu il y a eu, 1 an après, un tir de psychiatres..... On les a laissés attendre ! Ils ont demandé une convocation. Mon Directeur m'a dit : "ils ne sont pas pressés ?" J'ai dit non ! On les a laissés attendre et ils n'ont jamais eu leur convocation. Alors ils m'ont fait comparaître devant un Tribunal de psychiatres.... J'ai comparu devant un Tribunal de Psychiatres.... Ca c'est une autre histoire, mais enfin c'est dans le contexte ça !

Ils étaient donc furieux de ce que j'ai inventé et fait accepter l'expertise psychologique par psychologue..... car je définis bien que c'est un psychologue.... pour les mineurs délinquants. Car il faut vous dire qu'historiquement c'est un psychiatre, le père HEUYER, qui vient de mourir à 90 ans, qui avait secoué la torpeur des magistrats en leur disant : "Les idées sont telles maintenant que vous devriez faire passer un examen de personnalité" et bien sûr, pour ce pauvre vieux bonhomme qu'il était, cela ne pouvait être qu'un examen psychiatrique. Alors il avait tout de même été assez ouvert pour prévoir l'enquête sociale.

- Mais l'examen psychologique n'était pas prévu ?

- C'est lui qui le faisait ! Il n'a jamais su ce que c'était, car pour moi c'est très claire: l'examen psychologique c'est l'examen d'une personnalité, en dehors de toute

référence à quoi que ce soit de pathologique, de façon à ce qu'on puisse détecter au maximum les composantes de ses petites erreurs de conduite, au niveau de ce qu'il a de plus solide, de meilleur et de récupérable sur le plan éducatif. Si on repère quelque chose qui est du pathologique, le psychologue doit être assez informé pour saisir le problème, l'indiquer au psychiatre et se dégager de la machine s'il n'y a pas besoin ou, au contraire, y collaborer s'il y a besoin.... et le psychiatre doit lui rendre la politesse en lui disant : "Ce n'est pas du tout affaire pour moi". Le Docteur MÂLE de la Consultation de Savigny savait très bien faire ça ; il "engueulait" les psychologues en leur disant : "Ce n'est pas pour moi, c'est pour vous !". Et la vocation du psychologue, du vrai psychologue, c'est l'art de détecter dans une personnalité ce qu'elle a d'authentiquement solide, tranquille, calme, paisible, de façon à l'aider à récupérer sur les bases de ce qu'elle a de solide ses moyens d'en sortir. C'est ça ma vocation de psychologue à moi, vous comprenez, et ça doit être cela la vocation du psychologue de l'Education Surveillée, avec tout de même une bonne orientation vers la quête du pathologique mais pour qu'"ils" s'en occupent...

Alors il y a une trahison qui a été faite par Madame APELLANIZ que vous connaissez peut-être, qui a été prise en pleine dans les brancards de la psychiatrie. De psychologue qu'elle était, elle est devenue psychiatre... quelque chose comme ça... alors ça manque de pondération et ça n'apporte pas au gens... ça n'apporte pas aux gosses précisément ces repères à ce qu'ils ont de sain, de solide, sur quoi peut reposer la pure et simple rééducation. Vous voyez le problème ?... Alors c'est pour défendre ces idées que je me suis battu !

- Et cette distinction très claire que vous faites entre l'examen.... entre, oui, le psychologue.... ?

- L'examen par psychologue non médecin ! Examen de personnalité par psychologue non médecin, ce qui ne veut pas dire qu'il ne se ballade en marge pour y voir bien clair, mais ce qui veut dire qu'il ne se soucie pas d'aller fouiller là-dedans, ce n'est pas son affaire. Parce que comme ce n'est pas son affaire, il fouille par ailleurs et c'est ça qu'il faut lui

apprendre !.... C'est à fouiller la personnalité authentique, ce qui est solide, qui a des racines.... sur laquelle repose la récupération du gosse. Ce n'est pas de lui faire prendre des pilules de psychiatre qui compte, c'est de le faire revenir dans son équilibre, avec ce qu'il a de bon, qui a été esquinaté par son éducation, par les duretés de la vie, et de le faire récupérer. C'est ça le problème du psychologue... et au contact de l'Educateur qui aurait compris ça.

- Et ça le Docteur HEUYER ne le ?

- Oh, le pauvre bonhomme !.... le pauvre bonhomme !... Il en est mort d'ailleurs.... à 90 ans ! De vieillesse en même temps ! Alors il y avait toute une école qui le condamnait parce qu'en plus ce n'était pas concluant : on leur prenait leur gagne-pain !

- Mais est-ce que c'était symbolique, cette condamnation ?

- Oh non, non !... Je vous dis, j'ai comparu devant un Tribunal. Alors il s'est passé ceci : quand mon papier a été repéré, il s'est passé un petit incident à Marseille qui a fait que le médecin de Marseille... psychiatre de la Consultation a protesté contre le fait qu'on ne lui donnait plus d'examen psychologique à faire. Alors il a porté plainte auprès du groupe de psychiatres qui incarnait une certaine autorité et le père HEUYER a un jour écrit à mon Directeur, Monsieur COSTA, en lui disant : "Vous avez fait un papier, nous ne sommes pas d'accord, nous allons nous réunir. Nous souhaiterions que vous envoyiez quelqu'un et nous souhaiterions que ce soit Monsieur SINOIR." Evidemment c'est moi le coupable ! Alors j'ai donc assisté à cette réunion. Il a fallu que je tienne le coup pendant 1 H 1/4 ou 1 H 1/2 de m'entendre accuser, parce qu'alors il y avait le psychiatre de Marseille qui a râlé, il y avait un certain qui est entre parenthèse le père de qui était Directeur général ou je ne sais quoi.... d'Université je crois.... au Ministère de l'Education Nationale et qui était professeur de psychologie, qui a lancé son petit mot. Et puis il était pressé de partir.... Il est parti.... Je n'ai pas pu lui répondre à celui-là. Et puis vous avez eu le Professeur de

Psychiatrie, de la Licence de Psychologie. Il s'appelait..... Vous avez eu un certain DONAISON qui devait être Secrétaire général du Syndicat des Psychiatres. Vous en avez eu un autre psychiatre qui était..... Je ne sais pas ce qu'il était.... Et puis il y a eu HEUYER.... Alors j'ai supporté cela... les uns après les autres, chacun....

- C'était un Tribunal composé uniquement de psychiatres ?

- Oui, oui !... Sauf que pour faire bien, le psychologue de l'enseignement psychiatrique de Sainte-Anne était là quand même, mais il n'a pas bougé (il a eu raison de ne pas bouger !).

Alors j'ai donc subi ces attaques pendant.... Le père HEUYER m'a attaqué en me disant que tout le monde savait que c'était moi qui avait fait ce papier. J'ai fait celui qui ne comprenait pas beaucoup. Je me suis réservé de lui dire après ce que j'avais à lui dire. Et il a eu le malheur de faire une gaffe énorme et la gaffe a été celle-ci : il a dit "D'ailleurs je ne comprends pas que le garde des Sceaux puisse se permettre de prendre des décisions de cette nature sans en référer à...". Ca voulait dire à "nous" bien sûr !... Alors il était tellement content d'avoir sorti son venin qu'il n'a pas su me donner la parole.... il était essouffé !... Alors j'ai attendu qu'il se retourne un peu et je lui ai dit : "Est-ce que je peux vous répondre ?". Il me dit : "Mais oui, vous êtes ici pour ça !". C'était très joli comme réponse : vous êtes ici pour ça !!... Alors je l'ai tout de suite attaqué en lui disant : "Vous avez dit que, en tant que je représente ici le Directeur de l'Education Surveillée et le Garde des Sceaux.... Je dois vous dire que le Garde des Sceaux est seul responsable de citer les conditions dans lesquelles il exerce ses responsabilités." Mon père HEUYER s'est retiré à 10 cms de la table ! Il était comcé !... Je ne lui ai pas parlé de ma responsabilité dans la rédaction du truc, tout le monde savait que c'était moi. J'avais mis exactement 55 minutes à rédiger, c'est drôle comme ça ! J'avais évidemment l'histoire dans la tête mais je ne savais pas que ça me tomberai dessus ce jour-là. Or COSTA m'a envoyé un Magistrat d'à côté en

lui disant : "Allez donc demander à SINOIR s'il n'a pas quelque chose à dire pour refaire ce papier !". Alors le papier c'était le texte d'avant qui ne comportait que l'examen de médecine générale et l'examen psychiatrique et en 55 minutes j'ai intercalé entre les deux un texte d'une page et demie qui créait l'examen psychologique. J'avais simplement comme consigne de ne pas prévoir de taux de rétribution qui en valeur absolue dépasse le taux le plus élevé du papier en question, c'était l'examen psychiatrique. Alors j'ai inventé trois taux, trois genres d'examens et trois taux de rétribution : l'examen psychologique, l'examen psychologique complémentaire et l'examen psychologique semi-collectif.

L'examen psychologique semi-collectif c'était pour gagner du temps en ayant des épreuves de niveau mental ou quelque chose comme ça, qu'on fait passer à 5 ou 6 gosses à la fois. C'est très faisable, moi je l'ai fait en orientation professionnelle... Je l'ai fait très souvent.... Alors j'avais inventé des tables isolantes en verre dépoli. Les gars étaient là, ils étaient en demi-cercle, on surveillait..... on faisait des tests de montage..... quelque chose comme ça, de très très près. Alors ça faisait un prix réduit, vous comprenez ?.... Le prix n'était pas tellement réduit, seulement comme on en passait 5 à la fois, ça permettait de gagner un peu plus dessus.

L'examen simple c'était l'examen simple, et l'examen complémentaire c'était le test de projection qui à lui seul constituait un examen. Alors, au total, aucun d'eux ne dépassait... enfin au total... à son chiffre unitaire, aucun d'eux ne dépassait le taux de l'examen psychiatrique qui coûtait un peu plus cher alors qu'il était souvent beaucoup plus court.

Alors j'ai donc inventé cela comme ça et au bout des 55 minutes j'ai rendu mon papier au copain qui est allé le porter. Alors COSTA lui a dit : "Il n'y a rien à ajouter."..... C'était un texte de technicien, il n'y avait rien à ajouter !!! Seulement ils ont mis un an avant de s'en apercevoir et c'est au terme de cette année, s'en étant aperçus, qu'ils m'ont convoqué là-dedans. Alors ça a eu une petite finale parce que quand je suis sorti.... ça se passait à Sainte-Anne... Je ne

sais pas si vous connaissez Sainte-Anne ?... Cela se passait dans la salle où on enseignait la psychiatrie aux psychologues ; vous savez l'option psychiatrie de la licence de psychologie ?... Enfin il ne s'agissait pas de la licence à ce moment-là ; de mon temps on le faisait, c'était la licence de philosophie. Cela se passait là donc... Alors j'y avais été 20 ans avant, moi, ou 15 ans avant.... et quand je suis sorti... le secrétaire de ce groupe s'appelait PICHOT.... Alors PICHOT actuellement c'est le grand Président international des Psychiatres internationaux. Il a été nommé il y a quelques mois, je ne sais pas où... dans l'une des Antilles ou quelque chose comme ça.... mais dans ce temps-là il était modeste secrétaire général. Alors il m'a accompagné un petit bout de chemin dans le jardin et je lui ai dit : "Il y a une chose qui m'étonne : c'est que dans le lieu où nous sommes, vous me laissez partir ?..." C'était à Sainte-Anne !!!..... Alors quand je l'ai eu mis en boîte, je suis reparti et c'est ça qui est intéressant à raconter : à l'extérieur de Sainte-Anne, j'ai trouvé sur le trottoir, le fameux bonhomme qui avait porté plainte de Marseille, qui était parti en avant et qui revenait et qui m'a dit : "Vous comprenez, moi, c'est pas moi que ça intéresse tellement, ces examens-là je les fais faire par quelqu'un d'autre, mais tout de même c'est inadmissible qu'on n'en demande plus !".

Alors 6 mois après, ou un an après, j'ai rencontré la Psychologue de là-bas. C'était une ancienne assistante sociale devenue psychologue, qui n'était pas mal du tout d'ailleurs, qui s'appelait je ne sais plus comment... ça me reviendra.... et qui m'a expliqué la vérité. Elle m'a dit : "Mais ce brave homme s'était décidé à 60 ans à passer son agrégation de psychiatrie !" Il était tellement occupé que puisqu'il avait un aide, j'avais décidé avec l'aide qu'on ne le dérangerait qu'à l'extrême nécessité et il est resté plusieurs mois sans qu'on lui demande d'examen on n'avait plus besoin de lui ! Cet imbécile s'en est rendu compte mais il n'a jamais essayé de comprendre pourquoi pour lui rendre service on l'avait laissé sur la touche. Il avait fait un scandale l'imbécile !

Voilà les petites histoires de l'humanité ! C'est comme ça que ça se passe !

Alors là on s'est bagarré ! Et le plus joli de l'histoire, c'est que mon Directeur à ce moment-là, vers la fin de ma carrière, 4-5 ans avant que je parte, m'a fait avoir la médaille de l'ordre de la Santé publique... pas la médaille mais la Croix de l'ordre de la Santé publique, dont je suis Chevalier pour m'être bagarré avec les psychiatres !.... C'est le ruban bleu joli qui est là !... C'est une des meilleures blagues qu'il a pu faire!... C'est au milieu, sur la gauche je crois !

- C'est excellent hein ?

- Oui c'est excellent, c'est très bon !

Voilà ! Alors je ne sais pas si vous avez besoin de me poser d'autres questions..... Je vous ai dit l'essentiel ! C'est venu d'une situation et d'un bonhomme qui se trouvait assez heureusement être qualifié pour le faire et qui voulait, qui en voulait hein ? Parce que je me suis bagarré hein ? Il le fallait. Alors bien sûr les tire-pattes et toute espèce de choses.... Il y a des gens qui ont décidé de ne pas marcher.... Enfin je ne sais pas comment ça marche maintenant ?

En fait, il valait mieux que les psychologues soient contractuels mais en réalité c'est une erreur qu'ils soient contractuels exclusifs. Il faudrait qu'ils soient contractuels à mi-temps ! Vous savez, la formation interne multi-disciplinaire est de beaucoup la meilleure surtout sur le plan pratique, dans ces branches là.

Vous étiez nombreux à votre groupe d'étude ?

- A Vaucresson ?

- Oui !

- Nous sommes une dizaine !

- C'est vous-autres qui avez demandé qu'on ouvre ce chapitre de l'histoire de l'Education Surveillée, non ?

- Oui !..... Ca m'a paru quelque chose d'important.....

- Et Comment !....

- de savoir.... enfin quel était, à un moment où il me semble que les Consultations sont à un tournant....

- Oui !.... Elles marquent un tournant....

- marquent un tournant.....

- Eh oui..... Elles marquent un tournant !.... C'est

X

la non-mise en prison, vous comprenez.... la non-mise en prise du gosse que le Juge veut faire examiner à.... ça allégeait la notion de mise en "tôle" vous comprenez ?.... C'était très important, parce que ça changeait complètement les conditions de vie du gosse au moment où il était examiné.

- Oui ! Il n'était pas un condamné....

- Il n'était pas en sursis, vous comprenez ?

Ce n'était pas ça.... tout un esprit qui était assez nouveau parce que une partie du personnel venait tout de même de la pénitencier et le système était encore de la pénitencier... C'est resté la pénitencier jusqu'en 45. Moi j'ai déjà été nommé par le Directeur de la Pénitencier quand je suis arrivé au Ministère et c'est le Directeur de la Pénitencier qui m'a nommé Directeur de Savigny.... puis alors, entre-temps, c'est devenu une Direction autonome, alors quand j'en suis parti j'étais à la Direction autonome... Ce n'était plus la Pénitencier ! Non.... C'est très intéressant comme mouvement d'idées et comme genèse, parce que c'est comme ça... Voyez-vous, d'où ça vient, quoi ! Moi j'étais très bien préparé à m'occuper de ça et j'y accrochais très bien.... Alors depuis ça a dû changer.... Je n'en sais rien....

- Donc les psychologues ont sivi de peu l'arrivée des éducateurs ?

- Les éducateurs étaient déjà là !..... Non, les éducateurs étaient déjà là.... Les éducateurs existaient dans la Pénitencier. Ils existaient dans la branche Education Surveillée !

- L'Education Surveillée existait à partir de 45 ?

- Comment dirais-je ?.... Les centres d'accueil dépendaient de la Pénitencier à l'origine et c'étaient les éducateurs qui étaient membres de la Pénitencier, vous comprenez ? C'est ça qu'il a fallu faire évoluer. Nous avons eu des commissions de passage du personnel de la Pénitencier à l'Education Surveillée avec acceptation et refus selon les qualifications du type et puis alors quand nous avons été "Education Surveillée", nous avons recruté notre ^{propre} personnel directement à l'Education Surveillée, alors sans aucune espèce de qualification les pauvres gens. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, sans

sélection et sans formation. On a tenu le coup 5 ans comme ça. On a engagé pendant 5 ans des gens qui n'ont reçu aucune formation, ni fait l'objet d'aucune sélection et puis, au bout de 5 ans, on a trouvé que ça commençait à bien faire, alors on a fait à la fois et la sélection et la formation... en 51.... on a commencé à ce moment-là.

Alors depuis, la sélection a plus ou moins "foiré".... Ne parlons pas de ça, c'est autre chose....

On n'a plus maintenant les garanties qu'il fallait conserver d'une sélection de nature psychologique qui soit homogène pour la France entière... parce que maintenant elle est régionale.... elle est régionale et les gens sont différents les uns des autres. Alors ils ont des azimuts de choix différents.... Ce n'est pas quelque chose de sensationnel !....

Il y a une commission comprenant un psychologue, un psychiatre, un juriste un éducateur....

Le Juriste n'est absolument pas qualifié pour s'occuper de ça, alors vraiment pas !.... Il n'a que des contre-qualifications le pauvre homme ! N'oubliez pas que le Juriste pénal est un Monsieur dont la vocation est de condamner, car sa vocation est d'appliquer la lettre du Code Pénal !.... Ce n'est pas du tout d'aider les gens à en sortir !....

La seule formation intelligente en l'état actuel des choses possible du Juge Pénal, qui pose des tas de problèmes

tant sa formation est stupide, c'est d'abord qu'il soit sélectionné comme homme et qu'il ne vienne pas nous faire sa psychothérapie plus ou moins parapsychanalytique, en se faisant le vengeur de la vertu outragée, vous comprenez ?... Quand on pense que le jugement du juge repose sur le principe de l'intime conviction et qu'à une époque où la psychanalyse en est encore à croire que l'intime conviction du Juge est pure, sainte simple et saine, il faut être très perversi mentalement pour y croire !...

Alors il doit être sélectionné pour qu'il n'ait pas davantage de problèmes personnels à ballader dans l'existence au besoin sur le dos des gens qu'il a à juger et puis deuxièmement il faut une formation interdisciplinaire, simultanée, en droit... je parle du Juge Pénal, hein ?.... en droit, en droit pénal et en psychologie de l'individu, en psychologie sociale et un tantinet en sociologie.... mais je dis bien interdisciplinaire !.... C'est le fait de vivre intellectuellement, simultanément, ses apprentissages de connaissances et de réflexions qui fera qu'au lieu d'être bêtement un Juge de condamnations, il s'intéressera à la personne du délinquant, à la personnalité vraie, pour savoir comment s'y retourner. Et on a un grand avantage, auquel les gens ne pensent pas, c'est que ce ne seront pas les mêmes hommes qui se poseront comme candidats-magistrats car, comme il faudra qu'ils fassent des études de psychologie individuelle ou de psychologie sociale, ce seront des gens d'un autre bord qui seront sollicités pour faire des études de droit pénal, parce qu'il faut qu'ils fassent celles-là... vous voyez le problème ? C'est ça l'avenir du Juge pénal.... du droit pénal.... seulement alors vous comprenez on n'en est pas là, hein ?... Et on aura une toute autre qualité d'hommes qui seront prêts à aider le délinquant, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne le condamnent pas..... Je ne suis pas le type qui ne met pas les gens en tête.... Je veux le type qui ne met les gens en tête que.... quand on a potassé la criminologie on sait très bien que ils sont délinquants pour aller en tête et que dans certains cas où ils sont sincères avec eux-mêmes, il leur faut la tête pour sortir de leur délinquance... dans certains

cas c'est sûr, vous comprenez ? Seulement il y a une notion.... Je ne sais pas si vous la connaissez.... la notion de défense sociale qui est une notion d'évolution vue par des grands Magistrats, ou des hauts Magistrats, qui fait de la défense sociale des maisons de détention et pas des tôles, et c'est là qu'il faut en arriver !

Alors que des magistrats soient capables de comprendre et puis qu'en même temps le personnel pénitentiaire, pour lequel il a été fait des efforts considérables.... il a été fait certainement des efforts considérables.... soit recruté dans des conditions de formation qui soient la même chose ! J'ai eu l'occasion de faire.....quelques cours à des gardiens de prison... enfin des éducateurs de prison. C'est toute une ambiance qui manque à l'origine... c'est l'exigence de l'orientation d'esprit au départ !

Voilà ce que je veux dire à la postérité !..... J'ai eu l'occasion de le dire à des réunions collectives !.... Les magistrats ne marchent pas.... le tout-venant des magistrats ne marche pas ! C'est très curieux d'ailleurs ! C'est un Garde des Sceaux, dont je ne sais plus le nom qui, au frère d'un éducateur ledit frère étant son collaborateur, a fait la réflexion suivante : "Comment peut-on penser que des garçons de 20 ans se fassent magistrats pour mettre les autres en prison ?". C'est énorme, vous savez, comme question !... Enfin c'est l'âge de toutes les générosités, 20 ans !..... C'est l'âge des réalisations libératrices et tout le bazar !.... Eh bien il se trouve des gens dont la vocation est d'aller aux autres pour les "saquer", c'est marrant !!... Je ne leur en veux pas, ces pauvres gens.... Ils se trouvent partie prenante... on les prend pour faire ça !..... C'est énorme qu'on ne les mette pas en face de la réalité en leur disant "Mais qui êtes-vous ?". Tandis que le rôle de l'éducateur est très différent, c'est un sauveteur.

Alors à ce propos-là je vais aussi vous raconter quelque chose.... tant pis pour la postérité, elle m'en voudra mais enfin.... J'ai déjà été décoré, je ne risque plus grand chose maintenant.... On ne me les enlèvera pas... et je ne les ai pas demandées !.... Eh bien, c'est ceci : J'ai eu l'occasion

d'être reçu en Consultation sur invitation spéciale, par le Garde des Sceaux de l'époque qui était Monsieur MICHELET, le futur bienheureux MICHELET.... Je ne sais pas si vous êtes au courant, on veut en faire un Saint, parce que quand il a été à... comment dirais-je ?... en détention chez les Allemands, il s'est comporté paraît-il d'une manière extraordinaire... donc par le bienheureux MICHELET, précisément à propos de la sélection, pour lui commenter la sélection des éducateurs et, j'ajoute, subodorer quelque chose du côté de la sélection des magistrats. Or il m'a posé carrément la question après.... parce que j'avais eu l'occasion de lui parler de l'examen psychiatrique des délinquants et de lui dire que patiquement il ne servait à rien.... des délinquants !!.... des candidats-éducateurs de jeunes délinquants qui ne servait à rien parce que la nature de leurs problèmes étaient des problèmes d'entr'aide vers les autres, chez des gens qui avaient été sensibilisés par des problèmes familiaux et qui en étaient sortis et que c'était très rare que l'examen psychiatrique serve à quelque chose.... vraiment très rare !.... Mais je lui ai dit qu'il y avait une autre sélection où ça servait à beaucoup, c'est chez le candidat-magistrat ! Alors là l'examen psychiatrique, tenez-vous bien, celui-là servirait à beaucoup hein ? Parce que ce n'est pas du tout le même genre de psychologie que celui du bonhomme qui va à une certaine façon tonique psychologiquement pour sauver les gens qui ont des problèmes, parce qu'il est capable de sauver les siens, tandis que.... au contraire du bonhomme qui va lui pour enfoncer les autres dans leurs problèmes.... Qu'est-ce qu'il a, à l'intérieur de sa petite personnalité, qui le laisse à son aise, dans sa peau, pour faire un travail pareil ?... Alors, bien entendu, avec l'âge, la pratique il en sort plus ou moins, mais il ballade son petit complexe intérieur.... Il y a une précaution à prendre, c'est de le sélectionner et je vous dis il y a l'examen psychiatrique qui.... j'ose l'affirmer !...

Alors une petite histoire pour vous amuser : L'examen psychiatrique a servi un jour beaucoup pour écarter un bonhomme

que sa femme avait d'ailleurs révolvèrisé dans la tête l'année précédente et ça ne l'avait pas arrangé, mais le type en question, tenez-vous bien, s'était présenté comme candidat-magistrat et c'est après ses stages.... enfin ses essais.... que les magistrats bien avisés lui ont suggéré de se présenter comme candidat-éducateur ! Eux n'en voulaient pas !... C'est joli hein ? Et alors, pour corser l'histoire, car c'est une histoire archi-authentique.... Quand le type a écrit au Ministère de la Justice pour poser sa candidature, il avait joint à sa demande écrite au Garde des Sceaux trois textes de trois poèmes l'un, un poème sur l'homme, l'autre un poème sur la femme.... et avec une symétrie merveilleuse.... le troisième, un poème sur l'enfant..... Et je vous donne mon billet, je l'ai lu de mes yeux, sur l'un des trois exemplaires il y avait une dédicace "A Monsieur le Garde des Sceaux, dans l'espoir d'une bonne et convenable collaboration", quelque chose comme ça !.... Je vous garantis que j'ai vu ça devant mes yeux. Voilà !.... Alors, il n'a pas été reçu !..... Il n'a pas été reçu.... Entre-temps, comme sa famille était propriétaire d'un très vieux château, très joli, des environs de la ville en question... je ne vais pas la préciser.... il a prétendu se présenter au Conseil général. Alors il est donc venu dans une réunion en question et comme il sentait déjà un peu le farfelu, il y a eu un gars là-bas qui l'a mis au défi de faire ce qu'on lui demanderait de faire. Il a dit : "bien sûr, pourquoi pas ?". Alors l'autre lui a demandé de se mettre à genoux par terre ou de s'allonger par terre, quelque chose comme ça, et il l'a fait !.... Ça ne lui a pas donné de voix pour le Conseil général !.... Ce n'est pas beau ça ?....

Alors c'est le seul dont je puis vous garantir qui avait failli être magistrat et pour lequel l'examen psychiatrique a été très certainement utile. Il avait déjà peut-être à ce moment-là la balle dans la tête, que sa femme lui avait envoyée !....

Alors un autre aspect du problème... parce que vous êtes psychologue et pour mieux comprendre. La collaboration des psychiatres a beaucoup progressé avec les années. Ça a duré

15 ans ! J'ai commencé avec un psychiatre d'asile psychiatrique alsacien qui était si capable de nuancer les problèmes des gosses que comme il avait une section de mineurs.... parce que en ce temps-là il n'y avait pas de prison de gosses... alors il y avait une section de mineurs dans les asiles psychiatriques... C'était intelligent !.... On a eu ça à Villejuif !... Eh bien oui, notre Centre d'accueil ! Nous avons eu un Centre à Villejuif, comme ça ! Dans un bâtiment de l'hôpital psychiatrique de Villejuif, il y avait un centre de mineurs et c'était l'un des médecins de Villejuif qui était le médecin du groupe, alors euh.... que je me retrouve.... Où en étais-je quand je vous ai parlé de Villejuif ?.... Oui, alors c'était des médecins.... il s'appelait ADAM celui-là... et il était si proche des problèmes si nuancés des mineurs que, l'un de ses gosses ayant voulu s'évader.... seulement s'évader, pas f... le camp.... des gosses de 16 ans quelque chose comme ça.... pour les empêcher de s'évader il les faisait se ballader en chemise, sans pantalon, toute la journée !... Non mais, rendez-vous compte ?... C'est énorme !... Il ne se rendait pas compte de ce que ça pouvait représenter !..... Ce n'était pas un centre de rééducation, c'était un entrepôt-accueil en attendant que le juge décide. C'est joli !....

Et alors, à l'autre bout, on a fabriqué depuis des neuro-psychiatres, non revendiquants, sérieusement formés, ayant dépassé de beaucoup l'enseignement du pauvre père HEUYER, qui sont arrivés dans les derniers temps de la sélection, à nous apporter, aux psychologues que l'on était... parce que c'était une équipe de psychologues avec des spécialistes de tests de projection.... des collaborations astucieuses qui permettaient aux correcteurs des tests de projection de se voir étoffer une observation du test de projection dans l'axe de la neuro-psychiatrie, si bien qu'on pouvait se prononcer en disant : "bien oui, c'est plutôt pas, ou ça peut être oui", vous comprenez ? Alors là c'était du boulot parce qu'on pouvait en parler avec eux ! C'est cela qu'il fallait faire, mais en ce temps-là nous avions quelquefois 700 candidats par an et nous n'avions que 3 mois pour les examiner.... On a eu ça avec toutes les variantes possibles et imaginables. En principe ça ne servait à rien... pour les rai-

sons que je vous ai données que... comment dirais-je?.... l'éducateur est un type qui a de bonnes dispositions pour sauver quelqu'un. A l'occasion il y avait des farfelus... vous comprenez il y avait des gens qui avaient tout de même un peu d'"oediomanie" ou des choses pareilles.... Il suffisait de les écarter, c'est tout !.... des petites variations sexuelles comme une partie de nos gosses !

De temps en temps je songe que j'ai eu l'occasion de faire du bon travail !.... du travail que je pense bon.... en tout cas qui a été passionnant en tous points. S'il y a une chose dont je suis satisfait dans l'existence, c'est d'avoir fait le travail que je voulais, pratiquement le seul travail que je voulais, comme je l'ai choisi et comme je voulais le faire ! Ce n'est pas mal, non, à la retraite de voir ça comme ça vous savez ! Ce n'est pas aussi bien que j'aurais voulu le faire.... ce n'est pas ça que je veux dire... seulement on est tellement gêné par les environnements qu'on ne fait pas ce qu'on veut.... pas tout ce qu'on veut.... mais ce que j'ai eu à faire, je l'ai fait parce que je le voulais !

Quand je pense qu'on a voulu faire de moi un rédacteur de Ministère, c'est-à-dire un bonhomme qui "gratouillait" du papier !.... Non !..... Je me suis défendu !

Alors voilà la genèse des consultations ! Vous savez fort bien fait de me le demander.... une fois moi disparu..... Alors n'oubliez pas Madame LARBAUD ! C'est extrêmement important parce qu'elle peut vous donner quelque chose de beaucoup plus vivant sur la vie exacte de la première Consultations et les difficultés pratiques.... ça je ne les ai plus présentes à l'esprit.

Elle aura probablement quelque chose d'important à vous raconter : c'est qu'elle avait comme médecin ROUMAJON... comme médecin-psychiatre.... qui a vu dès le moment-là.... il est un des seuls à avoir compris.... que le psychiatre avait un rôle limité chez les mineurs délinquants. Je crois qu'il reconnaît aux mineurs délinquants d'avoir besoin d'un examen psychiatrique dans les 10 %. Davantage ce n'est pas nécessaire ! Autrement dit, la solution au problème du côté psychiatrique dans 10 % des cas

d'après ROUMAJON, si je m'en rappelle bien !

Le père HEUYER, lui, c'était un brave.... un brave garde quoi !.... même s'il n'y avait rien à dire, il fallait que ça passe par lui et par personne d'autre !.... Alors nous avons été ennemis !... Je n'ai pas été l'enterrer parce que je ne pouvais pas y aller, sans cela je l'aurais fait ! C'est toujours intéressant.... comment dirais-je ?.... d'enterrer ses ennemis

- Et avec le Docteur ROUMAJON, vous avez eu des... ?

- Ah non, moi je n'ai jamais eu de contact !... Non, parce que je n'avais pas de raisons d'avoir des contacts avec lui, ni avec la Consultation !.... Une fois lancée, elle vivait, vous comprenez ? De temps en temps j'allais rejoindre... j'allais revoir Madame LARBAUD pour... c'était en période de fondation.... enfin c'était elle qui était là.... et puis il y avait les psychologues, alors j'avais le droit de regard un petit peu sur les psychologues !

Un jour j'ai eu à consoler les larmes d'une psychologue qui avait commis une erreur technique et ça lui a valu son poste. Elle avait affaire à un juge d'enfant qui n'était pas particulièrement intelligent, qui a d'ailleurs été balancé depuis comme Président de l'Association des Juges d'Enfants, et qui l'a fichue à la porte parce qu'elle avait.... elle s'y est prise de telle manière au cours de l'examen psychologique que le juge des enfats avait vu son jugement frappé d'appel par le Parquet, qui est la pire des injures, parce qu'il y avait contradiction entre l'examen de la fille en question et l'enquête sociale. Il n'y a qu'un malheur, c'est que la psychologue ait accepté de faire l'examen psychologique sans avoir l'enquête sociale à la main.... C'est quand même un comble hein ?.... Donc elle n'avait pas pu en tenir compte ! Alors c'était un problème de récidive, le gosse avait fait une autre blague.... elle ne le savait pas.... ce n'est pas le gosse qui va le lui raconter à l'examen psychologique ! Et cette espèce de c.... de juge d'enfants, vexé d'avoir été envoyé en appel, vous comprenez, a dit à la fille "bon c'est fini" !.... Alors dans ce temps-là, ils étaient utilisés à l'examen,..... alors je ne sais pas comment on a pu la récupérer, moi je n'en sais rien.... et c'était à la Consultation de

l'Arbre Sec ! Elle était commise pour... elle a eu un petit pépin, pauvre fille !.... C'était une fille de l'Est, elle doit avoir maintenant dans les 30 ans de plus !... Je ne sais pas si elle s'est consolée d'avoir perdu le poste.... j'espère pour elle !....

Voilà, Monsieur, ce que je peux vous dire de relativement utile !

- J'aurais sans doute beaucoup de questions à vous poser au sujet de tout ça, mais il y a tellement de choses que... Il y a une question qui m'intéresserait particulièrement là, je peux peut-être vous la poser tout de suite ? Ca rentre un petit peu dans le cadre de la recherche que nous essayons de faire. Vous avez dit qu'au fond vous avez essayé de créer une synthèse de l'examen d'Orientation professionnelle et puis de l'examen d'observation.....

- Je n'ai pas dit ça !.... J'ai bénéficié de mon expérience dans l'orientation professionnelle, qui posait des problèmes d'analyse psychologique de la personnalité et pas seulement de choses professionnelles, pour concevoir la technique de l'observation de personnalité.... ça m'a mis sur le chemin, mais ce n'est pas une synthèse.... c'est une évolution! J'ai fait l'apprentissage à travers l'orientation professionnelle... l'apprentissage de la méthode de l'examen de personnalité nécessaire pour l'observation..... Vous y êtes ?...

- C'est ça, oui !

- C'est un apprentissage, c'est une genèse.... pas une synthèse !

- Et, à l'époque, cet examen d'orientation professionnelle, est-ce qu'il était proche de ce que l'on appellerait aujourd'hui l'Orientation.... l'O.S.P.... l'Orientation Scolaire et Professionnelle ?

- Ben, elle l'était dans ce sens que nous avions des fiches scolaires, qui nous étaient données, et que nous faisons passer l'examen d'aptitude professionnelle !

- C'est ça !... Votre but était donc ?....

- Oui !... Ce qui n'était pas au même degré, c'était

la jonction avec l'emploi, car en réalité c'est le père POMPIDOU qui a f... en l'air le BUS qui était un service d'orientation professionnelle de recherche d'aptitude et qui est tombé dans la stupidité de vouloir en faire surtout une recherche d'emploi, vous voyez ?.... d'emploi sur mesure.... ce qui est complètement idiot.... L'orientation professionnelle c'est une question de principe là !.... C'est une question de recherche de possibilité du type.... Au premier degré c'est ça que ça doit être ! Dans la mesure où on peut penser qu'un gosse de 15 ans a des possibilités déjà affirmées.... Mais c'est ça l'erreur à ne pas commettre ! Seulement, si tout de même on peut détecter des impossibilités, on ne va pas lui laisser faire des études ou des recherches spéciales où il risque de se casser le nez, vous comprenez ?... Mais ça n'allait pas en direction de l'emploi !.... Ca pouvait aller quelquefois en direction d'une certaine possibilité d'emploi dans certains cas, mais ce n'était pas aussi cru que ça ! C'était l'emploi si vous voulez en entrant dans une école ou en entrant chez un artisan.... J'ai travaillé dans les Chambres des Métiers. bon... eh bien c'était pour trouver des emplois d'apprentis chez des artisans et puis ça marchait bien ça !... C'est parce que c'était directement utilitaire... Alors on sélectionnait le type en fonction du métier en question.

- Alors, dans la Consultation d'orientation éducative, est-ce que vous avez essayé de garder cette perspective d'orientation scolaire et professionnelle ?...

- Non, pas scolaire !... Professionnelle, oui !... Nous avons eu une conseillère d'orientation professionnelle détachée au Centre de la rue de l'Arbre Sec. Elle faisait, elle, l'orientation professionnelle, parce que les gosses que nous avons là-bas, c'était des gosses d'âge professionnel, vous comprenez ? Ne les mélangez pas aux scolaires, parce que les types étaient déjà hors de l'école ! L'orientation scolaire suppose que le type est à l'école.... Non, il n'est pas à l'école, il est déjà sorti... le plus souvent, mais c'était autre chose... alors peut-être qu'il y a eu du scolaire pour des plus jeunes, c'est possible, je ne peux pas vous le dire. C'est Madame LARBAUD qui vous le dira.

- Donc vous aviez en perspective une certaine tranche d'âge d'adolescents ou d'adolescentes ?.....

- Ceux qui se faisaient arrêtés pour faire des blagues et qui par conséquent.... ils avaient 16 ans au moins !.... c'est rare qu'ils avaient au-dessous.... alors c'était des problèmes scolaires probablement.... il y avait des problèmes scolaires...

Mais moi je n'aime pas ce mot synthèse qui est presque une injure au point de vue intellectuel !.... Ne prenez pas ombrage de cela !.... Je ne faisais pas des ensembles...J'étais en train de découvrir les choses !... Alors il fallait que je les croque au fur et à mesure qu'elles apparaissaient et que je me rende disponible à accepter ce qui se présentait. Or c'était extrêmement varié.... autrement dit c'était le problème.... Je vous dis, j'ai examiné des gosses de 10 ans, sous prétexte d'orientation professionnelle, c'était farfelu !.... Mais la mère avait des problèmes avec le gosse et ça servait de passe-montagne épatant, l'orientation professionnelle, pour le gosse ! Il suffisait d'agiter ça : les professions et tout le bazar, et il se livrait.... car c'était bien sûr le gosse qui était bloqué sur sa mère, vous comprenez, parce qu'il n'avait pas de père... le père était en Allemagne. Alors c'était épatant ça ! C'était du beau travail !... Seulement il fallait l'avoir "pigé" ! C'est ça qu'il fallait !.... Alors tout mon boulot consistait à "pigé" de quoi il s'agissait... et c'était ça mon travail, ça me plaisait beaucoup ; il y avait à "piger" tout ce qui venait de neuf !

Je vous conseille de lire mon bouquin sur l'orientation professionnelle si vous le retrouvez. Il est mort maintenant ! Vous le retrouverez peut-être dans une bibliothèque et vous verrez l'ouverture d'esprit qui trahissait l'orientation professionnelle parce que c'était déjà le traité de l'étude de la psychologie de la personnalité du gosse à n'importe quel âge. J'ai même osé écrire cette chose considérable, qui m'a été reprochée bien sûr : si le gosse ne désire pas réussir matériellement sa vie, il en a le droit ! Et il faut en prendre note quand il se présente à vous en lui disant : "est-ce que tu te f... pas mal de gagner de l'argent ou pas ?". Bien sûr qu'il en a le droit ! Si vous ne le prenez pas tel qu'il est là.... si vous voulez lui.... alors ça

vous comprenez, ce n'était pas de l'enseignement technique !... Il faut être beaucoup plus ouvert d'esprit que ça et puis peu à peu on l'amène à réaliser qu'il a tout de même besoin de gagner sa croûte quoi !.... Sans ça il fait du cinéma, il fait du chant il se débrouille, puis il attend de s'appeler AZNAVOUR pour croire qu'il l'a gagnée quoi !

Non, moi je m'en suis donné à coeur-joie pour avoir l'esprit libre, ouvert et élargi dans toutes les directions et tout de même il y a des choses sérieuses à faire !... D'autant que l'éducation nationale a fait des tas d'âneries.....les classes de pré-apprentissage étaient des étouffoirs d'aptitude de gosses ! Il y avait des tas d'âneries en ce temps-là... Je ne sais pas ce que c'est devenu maintenant ? Mais le scolaire ne m'intéressait pas tellement vous comprenez... c'était au-delà du scolaire ! Le scolaire est à l'Education Nationale, qu'ils se débrouillenthein ?... Seulement alors nous avions des fiches scolaires. Dans tous nos dossiers il y avait la fiche scolaire du gosse, faite par l'instituteur. Ca n'était pas très profond comme examen, ce n'était pas ce qu'il fallait, c'était.... on avait quelquefois des conférences.... Maintenant ils font beaucoup de conférences dans les écoles... c'est autre chose... mais c'est surtout de la propagande maintenant, beaucoup plus que de l'examen de personnalité. Je crois que l'examen de personnalité a été trahi par Pompidou... par POMPIDOU et tous les gars gaullistes de l'époque qui voulaient des choses pratiques, vous comprenez, et seulement pratiques. Ils ne savent pas qu'il faut d'abord méditer en silence avant de prendre une décision. C'est précisément pour ça que je me suis battu contre la notion de Consultation d'action éducative. C'était "d'orientation éducative"... l'action se faisant ailleurs. C'était un établissement de recherche et de donnée du problème et de compréhension de la donnée du problème ! C'est ça dont on a besoin et c'est ça dont le Juge a besoin, parce que lui n'a pas le temps de le faire, alors s'il ne le fait pas il faut bien qu'il y ait un autre qui le fasse... qui soit préparé à ça ! Ca se fait pour les délinquants, ça peut se faire pour n'importe quel cas... Ca peut aussi bien se faire en orientation conjugale,

prénuptiale, pourquoi pas ? Ca ne me paraît pas du tout idiot qu'on fasse de l'orientation prénuptiale !...

- A l'époque, les jeunes qui étaient envoyés dans ces consultations, étaient-ils essentiellement des délinquants ?

- Ils devaient passer par le Juge des Enfants ! Ils passaient obligatoirement par le Juge des enfants !

- Pourquoi ?

- Eh bien oui, ils devaient passer par le Juge des enfants !

- ~~Es avait~~ l'ordonnance de 45 ?

- Mais c'était l'application de l'ordonnance de 45 bien sûr, mais en externat !... Ca Madame LARBAUD va vous raconter ça. On a bien dû faire passer de temps en temps un gosse en douce ou quelque chose comme ça parce que ça rendait service. C'est évident !... C'est ce que j'aurais fait !

- Et avez-vous eue l'impression qu'à partir de l'ordonnance de 58 les Consultations ont ^{été} créées.....

- Je n'étais pas dans le coup là !.... Je n'étais pas du tout dans le coup. Je m'occupais de la sélection mais pas du tout des consultations. C'était fini !

- Parce qu'il semblerait qu'elles se soient développées multipliées à partir de...

- En principe si... c'était fait pour ça !... Je n'avais plus la haute main là-dessus. Non, moi personnellement j'ai inventé, j'ai créé...

- Vous étiez à l'époque ?....

- J'étais à ce moment-là au Ministère puisque je m'occupais de la sélection des éducateurs....

- Et vous avez été longtemps ~~dur~~ conseiller technique, Inspecteur de l'Education Surveillée !...

- 23 ans !.... 23 ans !... Inspecteur... c'était simplement pour avoir un traitement supérieur !

- Cette fonction de psychologue au sein du Ministère qui a été la vôtre, elle a été stoppée au moment de votre départ ?

- De ma retraite, oui !.... On ne m'a pas remplacé parce que les Magistrats n'étaient pas tellement heureux d'avoir un psychologue qui avait son franc-parler !... Ca n'a pas très

bien pris à ce niveau-là vous comprenez et ils ne m'ont pas remplacé ! Ils ont pris du poil de la bête avec le départ de CECCALDI..... CECCALDI, lui, n'était pas Magistrat ; il venait du corps des préfets, car il faut vous dire que la Pénitentiaire, et donc l'Education Surveillée, dépendait du Ministère de l'Intérieur et non pas de la Justice ! Donc, alors, comme membre du Ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire du corps préfectoral, il avait les fonctions de Sous-Directeur de la Pénitentiaire quand la guerre a éclaté. Là il n'avait pas des antennes particulièrement ouvertes sur la Magistrature ! Comme nous sommes enregistrés, je ne vais pas dire du mal des Magistrats, vous comprenez, mais c'est une population ayant des orientations particulières. C'est un corps de troupe, quoi ! Alors il faut les prendre comme ils sont !... Et lui personnellement aimait bien les collaborateurs qui n'avaient pas la formation de magistrat ; c'est pour ça qu'il m'a ouvert vraiment très largement les portes pour pouvoir faire quelque chose. Il avait des Inspecteurs dont aucun n'était Magistrat !

Alors quand il est parti, eh bien les Magistrats ont pris du poil de la bête ! Ainsi dans les réunions avec le Directeur et les Magistrats, eux étaient rangés sur un grand piton et nous, nous étions parmi les Directeurs d'Etablissements..... en arrière !.... alors que nous faisons partie du corps de l'éta-major de la Direction !....

Alors je pense qu'effectivement le départ de CECCALDI a été une certaine dégringolade du point-de-vue de la place de technicien ! Alors on peut me reprocher de ne pas m'être fait assez sympathique bonhomme pour qu'on me regrette de telle manière que l'on n'ait pas eu besoin de dire : "Monsieur SINOIR, il faut le renouveler, il faut quelqu'un d'autre.", vous comprenez ? Ce n'est pas du tout ça que j'ai fait ! Je ne suis pas bâti comme ça ! Je me suis bagarré pour qu'il y ait des choses réalisées, elles ont été réalisées, il en subsiste quelque chose, quant à être sympa et tout le bazar, tant pis je m'en passerai ! On verra ça au nombre de gens qui viendront m'enterrer... si c'est assez tôt pour qu'ils soient eux-mêmes vivants !....

- Si vous aviez un conseil à donner aux psychologues aujourd'hui.... C'est de se bagarrer peut-être un peu plus ?....

- Je n'ai pas de conseil à leur donner ! Je ne sais pas quelle est la situation à l'heure actuelle !.... Je ne sais pas !.... L'essentiel c'est déjà très fort qu'ils existent !.... Alors non, attention, je serais beaucoup plus prudent, parce que pour des gens comme le corps de troupe appelé Magistrats, ce n'est pas la bagarre qu'il faut.... ils ne pigent pas !... Il faut vous dire que comme ils ont une fonction sociale de responsabilité élevée, dans laquelle ils sont très heureux de se lever en s'y croyant..... vous comprenez, condamner des gens à mort c'est quand même quelque chose..... bon !.... Mais ils s'y croient, ils se laissent prendre ! Ce n'est pas par orgueil ou quelque chose comme ça.... ils se laissent prendre, vous comprenez..... alors ils se sentent..... Je vais vous raconter une petite histoire tout-à-l'heure qui vous en dira long là-dessus.. ils se sentent volontiers offensés si vous osez prendre une attitude qui ne soit pas faite, sinon de flagornerie, au moins de déférence.... alors l'histoire est la suivante :

Je me trouvais dans le bureau du Secrétaire du Directeur de l'Education Surveillée le secrétaire étant obligatoirement Magistrat. Il y avait à ce moment-là, comme Sous-Directeur, un autre magistrat avec lequel j'étais bon copain. Or, il se trouve que, me trouvant à attendre, j'ai mis en boîte le magistrat Sous-Directeur, avec une plaisanterie.... et on a vu la tête surprise de l'autre qui me dit : "Mais Monsieur, vous vous rendez compte ? Vous parlez à un Magistrat !"..... Or le type en question était un gosse d'une vingtaine d'années. Moi j'en avais déjà probablement la cinquantaine, le type aussi à propos ! Il ne s'est même pas rendu compte de la c... de son truc, d'oser parler à un homme de 50 ans, vous comprenez, qui était.... je n'étais pas encore Inspecteur à ce moment-là..... Mais la c.... énorme de croire que ça s'appliquait à lui, le pauvre idiot ! Et il était tout juste père de famille. Il venait tout juste d'avoir un gosse duquel il me racontait, avec une admiration de nourrice, les manifestations psychologiques d'éveil. Il y croyait le pauvre gars.... c'était lui qui avait fait ça !//

Ca existe cette tournure d'esprit, vous comprenez !... Je ne veux pas vous "débiter" les magistrats, mais c'est vraiment un corps de troupe un peu particulier.... qui tient à ce que c'est un milieu clos. Ils sont clos probablement depuis des générations, alors quand ils veulent s'ouvrir sur l'extérieur, eh bien ça doit leur coûter. D'abord il y a tous les anciens qui vont rouspéter... tous les vieux !.... et puis parmi les jeunes il y en a qui rouspètent en ce moment.... enfin je n'en sais rien !

Mais la notion d'introduire... l'idée d'introduire la psychologie individuelle à l'intérieur de l'esprit de la Magistrature, c'est certainement une grosse révolution... pas pour tous !.... Il y en a de malins qui ont compris ; ceux qui ont une formation spiritualiste en particulier sont plus éveillés ! Mais sans ça, non ! Et puis il y a une notion importante d'avancement hein ? C'est comme dans tous les corps de troupe ! Ils se piquent de ne pas être fonctionnaires mais enfin ils sont tout de même fonctionnaires en ce qui concerne l'avancement. Le nombre des bonnes places est limité et c'est toujours à Paris. Ils sont employés, si j'ose dire méchamment, au Ministère. Or un poste de présence à Paris peut les faire mettre en valeur pour leur avancement dans tout le reste de la France ! C'est comme ça.... c'est comme ça !.... Je ne suis pas chargé de réorganiser la machine mais c'est une drôle de conception de la vie sociale en fin de compte !... Dans une profession pareille, une fonction pareille qui devrait avoir de grands bonshommes, dans tous les cas, hein ?.... Du moins si j'étais chargé de l'organiser, je l'organiserais sur la base de grands bonshommes.... une bonne sélection hein ?.... C'est très facile maintenant de faire une sélection psychologique.... ce n'est pas compliqué.... en mettant le bonhomme en situation de trahir ses petits dessous, quoi !.... Il suffit d'ailleurs d'améliorer le sélectionneur ! Je ne demande pas mieux moi !

Nous avons fait là un travail d'initiative. J'ai eu la veine d'avoir des gens valables. Je savais ce que je voulais et j'ai eu la veine de pouvoir être exigeant. Evidemment on a osé me reprocher de porter atteinte à la liberté des gens ! J'ai eu

un ennemi comme ça... ça ne lui a pas réussi, il a été black-boulé depuis... c'était le fameux alpiniste, Sous-Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui s'appelait.... ce n'est pas ? Vous voyez qui je veux dire ?

- Ce n'est pas HERZOG ?

- Non, c'est son successeur ! HERZOG était plus malin que ça, lui.... Il a été balancé en tout cas m.... Eh bien il s'est porté partie adverse systématique de ma sélection, parce que je portais atteinte à la dignité personnelle et à la liberté d'être du candidat-éducateur !..... Il a fallu que MICHARD lui dise un jour : "Mais, dites donc, et le mal que les cinglés parmi eux peuvent faire aux gosses ?".... Il ne pensait pas à ça..... que c'est eux qui porteront atteinte aux gosses Il n'a jamais pu se..... et il a eu l'occasion de me tirer dans les pattes ! Cela a été perceptible au moment où on m'a retiré la sélection !..... Comment il s'appelait ce type-là ?.... Il vit toujours, il dit être Député dans les environs de Paris.... C'était un magistrat d'ailleurs.... je crois oui, je ne me rappelle plus..... et fils d'un Professeur de droit.

Enfin, j'ai eu à me bagarrer..... pas trop.... faut pas exagérer !.... Je ne me présente pas comme un martyr !.... Il a tout de même fallu....

- Est-ce surtout par rapport aux magistrats, ou plus par rapport aux psychiatres que vous avez eu à défendre....

- Oh non, ça ne veut rien dire ça ! Chacun a son mabhin vous comprenez les magistrats c'était dans le contexte des initiatives que je prenais... ils étaient des employés eux, mais le psychiatre, il pouvait être chef de quelque chose et me gêner davantage, vous comprenez ?

De toute façon il fallait être adroit. Alors j'avais la veine d'avoir en la personne de CECCALDI un type qui me protégerait à condition que je ne fasse pas le c.. ! C'était très clair, il ne fallait pas que je lui cause de pépins, il ne fallait pas que je m'oppose à lui ! Alors, ayant bien compris, ça j'ai tout fait pour ne pas faire de pépins, mais quand je pouvais faire quelque chose sans que ça fasse de pépins, j'allais

aussi loin que je le pouvais !.... Et puis, de temps en temps j'avais l'occasion de pouvoir reprendre du poil de la bête, alors.... pfuit !!!.....

-:-:-:-:-
-:-:-:-
-:-
:

REFLEXIONS DE FIN DE CONVERSATION

Donc il n'existait pas pour moi d'image type du bon éducateur. C'est une profession libérale dans laquelle l'individu se situe lui-même, se crée lui-même en direction de la profession. Ca peut-être extrêmement varié de l'un à l'autre ! Mais ce qui peut exister et c'est ça que j'avais entrevu, et la sélection n'avait pas d'autre but, c'était le bloc, un certain bloc, une certaine imagerie d'interdits à la profession d'éducateur, compte tenu des inconvénients que la violation de ces interdits pourrait avoir sur les gosses ! Car c'était ça... c'était sauver les gosses.... ce n'était pas pour faire plaisir à l'éducateur, pour lui donner la vocation d'éducateur, moi je m'en f... éperdument !.... Pour moi l'éducateur n'a aucun droit à être éducateur si peu qu'on trouve qu'il peut être nocif, vous comprenez ?

Eh bien, à travers l'analyse scientifique de MAZEROL, ils ont retrouvé l'imagerie de ces interdits. Autrement dit, nous les avons si bien perçus dans nos corrections dans les examens, qu'ils ressortent maintenant dans l'analyse scientifique des réponses des tests ! Avouez que ce n'est pas mal, non ?..... J'avoue que comme satisfaction intellectuelle ça a de la "gueule" hein ?

Alors moi j'avais bien fait un petit papier à un moment, où en style d'expérience vécue je racontais ce que devaient être ces interdits.... quelque chose comme ça.... enfin un peu..... j'ai dû écrire quelque chose comme ça là-dessus, vous comprenez ? Mais ça n'avait que la densité de mes intuitions. Ce n'était pas rien puisque ça a servi à faire de la sélection

Mais je ne pouvais pas crier très haut : "C'est certainement ça !", tandis qu'avec l'imagerie qu'on sort maintenant de l'analyse scientifique des résultats des tests... en particulier d'un test... où on retrouve le recouplement, ce n'est pas mal ! Et c'est très fort qu'elle ait trouvé ça, c'est très honnête intellectuellement de la part de MAZEROL ! J'ai eu l'occasion de lui téléphoner pour la remercier. Mais c'est du bon boulot.... c'est un bon point !

Alors j'ai eu des intuitions.... Je savais ce qu'il fallait au point-de-vue utilitaire.... J'ai eu des intuitions de ce qu'il fallait faire ! Ce n'est pas si mal ! Je n'ai pas perdu ma vie